



PROCES-VERBAL

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 4 OCTOBRE 2021
A 18 HEURES 30**

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SEANCE :

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 08/07/2021
- Compte rendu des décisions prises par le Président en application de ses délégations

AFFAIRES GENERALES :

- Désignation des représentants de la CDC au sein des différentes instances extérieures
- Délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Président
- Effacement de dettes – créances éteintes
- Autorisation de signature des marchés d'assurance
- Titularisation d'un membre suppléant au sein de la CAO
- Groupement de commandes voiries
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Règlement programme immobilier industriel
- Dossiers Perche Ambition
- Campus connecté
- Réduction de loyer Eurowipes d'avril à juillet 2021
- Bail de location à ML LOG

URBANISME – FONCIER – HABITAT

- Acquisition au Conseil Départemental d'Eure-et-Loir de la réserve foncière de Luigny
- Opération Façades
- Attribution subventions OPAH-RU

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : 35 : Sylvie CHERON, Stéphane COURPOTIN, Angélique PAILLARD, Philippe RUHLMANN, Pascal MELLINGER, Pierre FERRE, Eric GIRONDEAU, Michel THIBAUT, Claude EPINETTE, Jean-Claude CHEVEE, Thomas BLONSKY, Marc AUBRY, Nathalie BRUNET, Daniel BOUYGUES, Nicole DELASSAU, Rudy BUARD, Alain VILLETTE, Marc PETAGNA, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Guillaume CARAYON, Martine CARRE-AVELINE, Amadys CASTANIER, Nadine CHAILLOU, Gérard DEVOIR, Estelle DUEZ, Céline GUILLOCHON, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Jannick RIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE, Josiane SEIGNEUR, Alain VERGNOL, Julie RACHEL, Marie-Claude RIGOT, délégués titulaires ;

Absents : 3 – Marie-Anne PICHARD, Jean-Albert BASSOULET, Bertrand DE MONICAULT

Pouvoirs : 8 – Catherine CATESSON à Guy BOCQUILLON, Jérémie CRABBE à Harold HUWART, Pascale DE SOUANCE à Amadys CASTANIER, Jean-Claude DORDOIGNE à Nadine CHAILLOU, Jean-Pierre HUGUET à Estelle DUEZ, Philippe PEILLON à Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Gérard MORAND à Jean-Claude CHAUMETON

Secrétaire de séance : Philippe RUHLMANN

Monsieur le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil communautaire.

Monsieur Philippe RUHLMANN est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Monsieur le Président fait respecter une minute de silence en la mémoire de Monsieur Luc CALLU, maire des Autels Villevillon décédé.

Monsieur le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021,
Vote favorable à l'unanimité.

MODIFICATION DES DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SEIN DES INSTANCES EXTERIEURES SUITE A DECES ET DEMISSIONS

Organisme	Conseiller sortant	Conseiller proposé
SICTOM	<ul style="list-style-type: none">Sabine AGESNE (titulaire représentant Nogent-le-Rotrou)	<ul style="list-style-type: none">Madame Marie-Claude BENOIT MOUSSEAU

	<ul style="list-style-type: none"> • Alain JOSSE (1^{er} adjoint SJPF conseiller communautaire suppléant) • Elisabeth ELKINE (désignée par la commune de saint Bomer au Sictom) • Madame Marie-Claude BENOIT MOUSSEAU 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Laurent PINCELOUP • Monsieur Claude LARDY • Monsieur SOUKTANI Rachid
PETR	<ul style="list-style-type: none"> • Emilie DAIGNEAU (Comité syndical représentant Souancé-au-Perche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Marie-Claude RIGOT
PARC NATUREL REGIONAL DU PERCHE	<ul style="list-style-type: none"> • Emilie DAIGNEAU (Projet Alimentaire de territoire représentant Souancé-au-Perche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Marie-Claude RIGOT
OFFICE DE TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> • Sabine AGESNE (Elue représentant Nogent-le-Rotrou) • Emilie DAIGNEAU (Elue représentant Souancé-au-Perche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Rachid SOUKTANI • Madame Marie-Claude RIGOT
COLLEGE P. BROSSOLETTE	<ul style="list-style-type: none"> • Emilie DAIGNEAU (Elue représentant Souancé-au-Perche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Marie-Claude RIGOT
COLLEGE JOACHIM DE BELLAY	<ul style="list-style-type: none"> • Éric GIRONDEAU (Titulaire) • Patrice LERIGET (suppléant) 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame PICHARD Marie-Anne • Éric GIRONDEAU

Vote favorable à l'unanimité.

DELEGATION D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DE L'ORGANE DELIBERANT AU PRESIDENT

Monsieur le Président a reçu de l'assemblée délibérante, en application de l'article L 5211-10 du CGCT, une délégation d'une partie de ses attributions par délibération n° 200709-06 du 4 juillet 2020.

Cette délibération permet au président « de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans et selon les tarifs fixés par le conseil communautaire ».

Le conseil communautaire ne pouvant fixer à l'avance tous les tarifs applicables notamment concernant la location de locaux industriels, cette disposition annihile la délégation reçue sur ce thème.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante de déléguer au Président de la CDC du Perche l'attribution suivante « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ».

Les autres attributions déléguées par l'assemblée délibérante du 4 juillet 2020 restent sans changement.

Vote favorable à l'unanimité.

ADMISSION D'UN IMPAYE EN CREANCE ETEINTE, Monsieur le Président indique qu'il a reçu du centre des finances publiques une demande d'inscription au compte 6542 « Créances éteintes » de la somme de 69,72 € : la commission de surendettement des particuliers d'Eure-et-Loir a décidé de la recevabilité du dossier du débiteur le 23/03/2021.

Vote favorable à l'unanimité

AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES D'ASSURANCE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 septembre dernier et a classé en première position les compagnies suivantes :

- Lot 1- PILLIOT/VHV pour un montant annuel de 20 463.41 HT.
- Lot 2- SMACL pour un montant annuel de 1 464.30 HT + prime forfaitaire de 328.86 € pour la Protection Juridique Personne Morale
- Lot 3- SMACL pour un montant annuel de 9 132.41 HT
- Lot 4- Cabinet 2C courtage/CFDP pour un montant annuel de 132.80 HT

Vote favorable à l'unanimité.

TITULARISATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT AU SEIN DE LA CAO

Vu l'élection de la commission d'appel d'offres le 28 septembre 2020,
Vu la démission de Madame Emilie Daigneau, membre titulaire,
Le Président informe les élus communautaires de la titularisation de M Philippe Ruhlmann, le suppléant inscrit sur la même liste venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Les élus ont pris connaissance de ce changement.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES,

Vote favorable à l'unanimité.

INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

Vote favorable à l'unanimité.

REGLEMENT PROGRAMME IMMOBILIER INDUSTRIEL

En application de la Convention du 4 janvier 2018, la Communauté de Communes du Perche se dote d'un règlement d'application dédié au programme immobilier industriel venant en complément des dispositifs du Conseil Régional Centre Val de Loire.

Vote favorable à l'unanimité.

DOSSIERS PERCHE AMIBTION :

Monsieur le Président informe ses collègues que le Comité de pilotage du Perche Ambition s'est réuni le 1 er octobre.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les aides suivantes :

Projet n°21PE22 : M Fabrice Deverly – Restaurant du Golf – travaux – Souancé au Perche

_ Subvention octroyée : 2020 € (chauffage en salle)

Projet n°21PE23 : M Frederik Dupont – Digiclic PC – travaux – Nogent le Rotrou

_ Subvention octroyée : 1340 € (changement de local)

Projet n°21PE24 : M Jean Michel Ruiz – Bobinage du Perche – reprise – Nogent le Rotrou

_ Subvention octroyée : 3000 €. (Matériel)

Projet n°21PE25 : M Franck Boulay – Boucherie du 11 aout – matériel – Nogent le Rotrou

_ Subvention octroyée : 2130 € (reprise)

Projet n°21PE26 : Mme Sophie Brulé – Proxi – matériel – Authon du Perche
_ Subvention octroyée de manière dérogatoire : 3000 € (matériel)

CAMPUS CONNECTE

Création d'un campus connecté, installé dans le tiers-lieu, rue Saint-Anne géré par le CBE. Le plan de financement LEAER est approuvé à l'unanimité pour les 8 mois du projet (à compter de janvier 2022).

Interventions S COURPOTIN, M PETAGNA, A CASTANIER, J SEIGNEUR, N CHAILLOU COCHELIN et H HUWART.

LOYER EUROWIPES DE MAI A JUILLET 2021,

Approbation à l'unanimité de la réduction de moitié des loyers de mai, juin et juillet 2021 soit $(1\ 255\ € / 2 = 627,50€) * 3 = 1\ 882,50\ €$ HT de réduction de loyer sur cette période pour l'entreprise Eurowipes en raison de la non-occupation à 100% des espaces pour travaux.

BAIL DE LOCATION A ML LOG

Vote favorable à l'unanimité de la location en bail précaire des locaux de la Messesselle disponibles pour 9 mois pour 3 000 € HT par mois à la société ML-LOG.

ACQUISITION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR D'UNE PARCELLE EN ZONE UX – RETROCESSION DE LA VOIRIE ET DU BASSIN DE RETENTION – ZA DE LUIGNY

Vote favorable à l'unanimité de l'acquisition de la parcelle ZI n°74 située Lieu-dit « Les Marchais », d'une superficie de 38 172m² et de la rétrocession pour l'Euro symbolique des parcelles supportant la voirie et le bassin de rétention.

Interventions A VILLETTE, P FERRE et H HUWART.

OPERATION FAÇADES

Le comité technique s'est réuni le 23 juin 2021 afin de vérifier la conformité des travaux à réaliser selon les prescriptions du cahier des charges de l'opération façades.

Montant total de subvention accordée pour les quatre dossiers instruits le 23/06/2021 : 11 314 €

Vote favorable à l'unanimité.

OPERATION OPAH-RU

Vu la Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes du Perche 2021-2025 en date du 15 mars 2021.

Le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement, à l'unanimité, sur les aides accordées au titre de l'OPAH-RU pour un montant total de subvention de 850 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

Harold HUWART
Président de la Communauté
de Communes du Perche.

